

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

juin 2015

globule rouge
INFO

UN ÉTÉ SOUS SURVEILLANCE !

La loi Santé vient en débat au Sénat en septembre et octobre ! Pour autant, des Directeurs généraux d'Agences régionales de santé (DG ARS) imposent des pans entiers de la loi avant qu'elle ne soit votée. C'est la marque d'un profond mépris pour le travail parlementaire et une attitude anti-démocratique forte. Ce n'est pas une attitude digne d'un gouvernement de gauche.

Le Parti communiste, membre du Front de gauche, est clairement opposé à ce projet de loi qui poursuit celle de Roselyne Bachelot «Hôpital, patients, santé, territoires ». Les député-e-s communistes ont voté contre, le groupe au Sénat va engager la bataille cet été dans les travaux de la commission des Affaires sociales et en séance mi-septembre.

Mais pour s'opposer à la loi et à sa mise en œuvre, le travail parlementaire ne suffit pas. C'est concrètement sur le terrain, dans les établissements de santé, dans les villes et les villages qu'il est urgent de

mettre en alerte. Il est indispensable de surveiller les fermetures de services, les réorganisations imposées par les ARS, les structures de coopérations qui se mettent en place.

Le plan Valls d'économies sur la santé et la sécurité sociale se poursuit. Que ce soit la fermeture des centres d'accueil du public pour la Sécurité sociale en Seine-Saint-Denis, les retards de paiements des pensions dans les CARSAT comme celle du Nord/Pas-de-Calais, le projet de modification de l'accord sur le temps de travail à l'AP-HP comme dans de nombreux établissements, il s'agit de différentes concrétisations de la même politique austéritaire du gouvernement.

Oui, il faut mettre notre système de santé et de protection sociale sous surveillance cet été.

Oui, la sécurité sociale solidaire est une idée d'avenir aujourd'hui !



L'université
d'été du PCF

se tiendra les

28, 29 et 30 août

inscrivez-vous

sans attendre

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

RETRAITES

**HALTE AU BLOCAGE DES PENSIONS
LES RETRAITÉ-E-S VEULENT VIVRE DIGNEMENT !**

3 juin et 30 septembre 2014, 17 mars, 9 avril 2015, les retraité-e-s, à l'appel unitaire des organisations syndicales, manifestent avec persévérance leur colère de voir leurs pensions bloquées depuis le 1er avril 2013 alors que leur pouvoir d'achat est en baisse depuis des années du fait de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures régressives qui les frappent comme la réduction de la

couverture maladie, l'augmentation des impôts, de la TVA, de la CSG, la création de la CASA.

Jusqu'à présent, le gouvernement Hollande/Valls est resté sourd à l'expression de cette colère, à ce dégoût face aux promesses non tenues, aux centaines de milliards d'euros de cadeaux donnés sans

contrepartie au grand patronat et la finance. Pire, il annonce que les pensions resteraient figées jusqu'en octobre 2016 conformément à son programme de stabilité 2015-2018. **Trois ans et demi sans revalorisation des pensions, c'est insupportable !**

Signons et faisons signer la pétition pour :

- un rattrapage immédiat des pensions de 300€ par mois pour tous les retraité-e-s
- la revalorisation des pensions et des retraites complémentaires indexées sur les salaires moyens
- le minimum retraite égale au Smic à 1 700€ brut pour une carrière complète
- le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale
- le rétablissement de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.



BUREAU DE PRESSE DU PCF communiqués **70^e ANNIVERSAIRE**

**la sécurité sociale solidaire
une idée d'avenir
et de justice sociale**

Il y a 70 ans, le Conseil national de la Résistance décidait la création de la Sécurité sociale. Il y a 70 ans, un ministre communiste, Ambroise Croizat, s'est employé sans compter pour concrétiser cet engagement en construisant la sécurité sociale solidaire. Son courage politique a permis de résister à toutes les forces qui s'opposaient à cette avancée politique que le monde entier nous envie encore.

Oui, c'est possible de tenir les engagements pris devant le peuple. Non, le renoncement n'est pas une posture obligatoire, surtout pour un ministre de gauche. Mais le patronat, la droite et les forces libérales n'ont cessé de vouloir remettre la main sur cette énorme masse financière (350 milliards €) que sont les cotisations sociales, et par là même briser les principes d'unicité et d'universalité de la sécurité sociale. Cette volonté de casse de la Sécu s'est faite alternativement par des ministres des affaires sociales de droite comme socialiste, jusqu'à aujourd'hui avec la Loi de santé.

Mais 70 ans après, la Sécurité sociale reste une idée neuve. L'heure n'est pas à une commémoration aux accents consensuels pour une sécurité sociale du siècle dernier. Pour les communistes, la sécurité sociale solidaire est une idée d'avenir.

Le PCF milite pour une sécurité sociale remboursant à 100% tous les soins prescrits, pour lutter contre le renoncement aux soins et la dégradation de la santé dans notre pays. Il combat les campagnes de culpabilisation des assuré-e-s sociaux, les fraudeurs à la sécurité sociale sont les grands patrons qui ne versent pas les cotisations sociales.

La France ne doit pas connaître les affres d'une santé ultralibérale comme celle désastreuse imposée aux peuples de Grèce, d'Espagne, du Portugal ou de Grande-Bretagne.

Le PCF organisera une grande soirée de promotion de la Sécurité sociale solidaire le 2 octobre prochain au Conseil national du PCF, place du Colonel-Fabien. Il y aura aussi de nombreuses initiatives décentralisées.

Paris, le 18 mai 2015



GRUPE COMMUNISTE RÉPUBLICAIN ET CITOYEN
le gouvernement s'engage enfin à rétablir une aide financière aux séniors sans emploi

Alors que le groupe Communiste républicain et citoyen organisait cet après-midi un débat au Sénat sur le rétablissement de l'Allocation équivalent retraite qui avait été supprimée en 2011, le secrétaire d'État André Vallini a annoncé la création d'une prime mensuelle de 300 euros pour les bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité.

L'annonce du rétablissement d'une aide pour les chômeurs de plus de 60 ans, bénéficiaires des minima sociaux, qui ont suffisamment cotisé pour leur retraite mais n'ont pas l'âge requis, d'un montant de 300 euros mensuels, est une première avancée contre l'injustice sociale dans notre pays.

En conditionnant l'octroi de cette prime mensuelle de 300 euros aux seuls bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité ou du Revenu de solidarité active socle, le gouvernement limite néanmoins le nombre de bénéficiaires potentiels. Nous aurions souhaité que les séniors ayant toutes leurs annuités puissent en bénéficier avant l'âge de 60 ans.

Ce premier pas en faveur des séniors doit en appeler d'autres afin de revenir à l'Allocation équivalent retraite qui permettait à l'ensemble des séniors au chômage, en fin de droit, de pouvoir bénéficier d'une allocation d'un montant équivalent au SMIC.

Les sénatrices et sénateurs du groupe CRC ont fait la démonstration de l'utilité des « niches parlementaires » alors que certains souhaiteraient bâillonner les groupes minoritaires au Sénat.

Paris, le 20 mai 2015

ILLE ET VILAINE MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION SANTÉ DÉPARTEMENTALE

La commission Santé de la fédération d'Ille et Vilaine a réuni une trentaine de personnes sur les questions de la loi santé de Marisol Touraine « Loi HPST II », qui n'est en réalité que la continuité de la « Loi Bachelot », en l'aggravant.

L'introduction du débat a posé le cadre de la soirée en deux parties :

1. Partir du constat de l'existant
2. Propositions du PCF/Front de gauche

Le tout en faisant le lien avec les régionales du mois de décembre, il nous faut reprendre l'offensive sur les questions de santé, ainsi que sur la Sécurité sociale.

La loi Bachelot, par la mise en place des « Agence Régionale de Santé » (ARS), a organisé la financiarisation de la santé en effectuant des baisses drastiques sur les personnels, la fermeture des lits d'hospitalisation, la fermeture d'hôpitaux et de maternité de proximité.

Tout ceci n'a été qu'une première étape dans la réorganisation de notre système de santé, la loi Touraine amplifie et aggrave la situation :

1. Les directeurs généraux des ARS auront tout pouvoir sur l'organisation totale des territoires de santé sous les « Groupements hospitaliers de territoire » (GHT), concentration et réduction des moyens. C'est la privatisation du secteur public ;
2. Les restrictions budgétaires dans le secteur hospitalier vont d'être sévères d'ici à 2017. Le ministère de la Santé table sur

une baisse de la masse salariale de l'ordre de 860 millions, soit l'équivalent de 22.000 postes et 2% des effectifs de la fonction publique hospitalière.

3. Le développement de la chirurgie ambulatoire, qui permet une sortie de l'hôpital le jour de l'intervention, "doit générer 400 millions d'euros d'économie" et "la réduction des durées d'hospitalisation 600 millions".

PROPOSITIONS SANTE PCF/ FRONT DE GAUCHE

Défendre la Sécurité sociale :

1. Le programme du Comité national de la Résistance (CNR) qui est une idée neuve avec un remboursement à 100% des soins prescrits
2. Cotisation des produits financiers
3. Défendre la médecine du travail, les PMI, la médecine scolaire : ceci est une priorité
Nous sommes citoyen-ne-s, usagers, patient-e-s : pour que la démocratie en santé fonctionne, nous devons dire non aux ARS, structure anti-démocratiques
4. Créer des Conseils cantonaux de bassin de Santé.

Nous sommes satisfaits de ce premier débat très enrichissant pour les participants qui a eu lieu au sein de la fédération d'Ille et Vilaine. Il va déboucher dans le courant du deuxième trimestre sur une initiative d'action à définir. Nous allons nous appuyer sur le collectif Santé de la fédération ainsi que sur les personnes qui ont assisté au débat.

Alain Faccini

parole d'élue

contre la désertification médicale



par Martine Perez
conseillère régionale Midi-Pyrénées

Bien que relevant de la responsabilité de l'État, la santé ne peut être en dehors des préoccupations des élus locaux. Les hôpitaux publics sont aujourd'hui menacés. La pénurie de personnels s'intensifie et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Les choix gouvernementaux sont à l'opposé de ce qu'il faut faire, parce qu'ils privilégient les logiques comptables, tout en refusant d'aller chercher l'argent là où il est.

En ce qui concerne la démographie médicale qui se pose dans beaucoup de territoires ruraux, nous sommes confrontés à deux problèmes. Le premier concerne la nécessaire démocratisation des études médicales. Le second touche au « numerus clausus » véritable ineptie puisque les besoins sont supérieurs aux médecins formés !

Ces deux problèmes résolus, et sans remettre en cause le caractère libéral de la profession, il convient d'exiger des jeunes

médecins qu'ils exercent les premières années dans des territoires démunis, en contre partie d'une formation assurée par la collectivité.

Les soignants comme tous les citoyens aspirent tout à la fois à la qualité de leur engagement professionnel et à celle de leur vie personnelle. Le travail en groupe est de plus en plus recherché. Cette aspiration correspond aux évolutions de la médecine. Les centres de santé doivent être reconnus par les pouvoirs publics. Ils répondent aux besoins des populations et aux aspirations des professionnels de santé. Ils facilitent l'accès aux soins pour toutes et tous, favorisent aussi le lien social. Ils répondent à des objectifs de prévention, de dépistage. Aussi suis-je convaincue, qu'en tant qu'élue-e-s, nous devons agir pour que les collectivités agissent pour obtenir leur équilibre financier.

La santé est un droit, elle a un prix, elle n'est pas un coût. C'est un choix de société.

LA FIÈVRE MONTE

CHRONIQUE D'UN ESPOIR RENOUVÉ

Dynamique, remuant et déterminé, le cortège de plus de 4000 manifestants a irradié la ville de Feurs le samedi 30 mai 2015. Ces hommes et femmes ont instillé de la démocratie là où les décisions de l'ARS ne se disent plus.

En effet, depuis plus de 10 ans, l'hôpital est atteint de cécité visuelle de l'ARS qui rétrécit les prérogatives du Centre hospitalier. Ainsi, après avoir perdu leur maternité, fusionné avec le Centre hospitalier de Montbrison, distant de 25 kms, et perdu des lits de chirurgie et de psychiatrie, l'œil de l'ARS n'a pas fini de fermer son champ visuel : il annonce par la voix du directeur du Centre hospitalier la fin des activités chirurgicales, des lits de périnatalité, du SMUR une partie de la nuit, de la chimiothérapie.

Mais cela était sans compter sur la venue d'un ophtalmo de grand renom : **la RUE ! celle qui fédère médecins libéraux, hospitaliers, habitants et élus locaux des petites villes voisines, et la CGT** (à noter cependant l'absence du maire UMP de cette ville, Jean-Pierre Taite : « On ne peut pas leur faire croire que l'on peut avoir des plateaux techniques partout. »).

Cet ophtalmo a prescrit ce samedi 30 mai :

- de la démocratie, du consentement éclairé là où l'ARS décide sans concertation

à Feurs

- des projets médicaux de territoire en lien avec le Centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne, là où l'ARS organise l'amputation
- de la réponse au besoin de la population là où l'ARS ne parle que de gain économique
- de la proximité là où l'ARS évoque des regroupements.
- de l'intérêt général là où l'ARS objecte la rationalisation.

Ce samedi le champ visuel d'un territoire médical s'est élargi; alors que la cécité était annoncée. Bien évidemment cette cécité est tenace mais les remèdes sont connus. Ils ne doivent pas être enfermés dans un champ visuel opacifié par une logique marchande de la santé mais doit bien s'élargir aux besoins des usagers. C'est le contraire que prévoit la Loi Santé de Marisol Touraine. La rue a prescrit des remèdes bien différents de ce qui l'était par l'ARS. Elle s'est imposée et a repris place dans le débat démocratique: de quel Centre hospitalier la population a-t-elle besoin ?

Il s'agit maintenant de soigner cette cécité des ARS, cette orientation politique économique qui contamine l'ensemble du territoire hexagonal. Et l'espoir vient et viendra par des professionnels qui ne renoncent pas, par le recrutement de praticiens, par le débat éclairé avec la population.

Comme l'écrivait Nietzsche, plus que jamais « la croyance que rien ne change provient soit d'une mauvaise vue, soit d'une mauvaise foi. La première se corrige, la seconde se combat ».

les cocos dans les collectifs locaux

GUÉRET convergences pour le service public :

la santé au premier plan !

Pourquoi ? Parce que la dégradation du service public hospitalier, l'augmentation des restes à charge, les difficultés d'accès aux soins... touchent de plus en plus la population. Parce que la *Coordination nationale des collectifs de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Notre santé en danger...* ont su pousser la

réflexion et l'action vers des propositions. Parce que

la lutte actuelle des personnels de l'APHP est emblématique de cette défense du service public.

Et les cocos y sont comme des poissons dans l'eau, nombreux dans les collectifs, nombreux à Guéret dans la manif comme dans les débats, force de propositions, force de rassemblement.

Le service public des participants à Guéret n'est pas celui du projet de loi Touraine qui ne réintroduit le service public que dans le discours, pas dans les faits, et aggrave en réalité la loi HPST, faisant la part belle au privé. L'exigence d'un vrai service public de premier recours, appuyé sur des centres de santé, monte !

La Sécurité sociale a été à l'ordre du jour, toujours d'actualité par ses principes « à chacun ses besoins », modèle pour la réflexion et toujours à défendre car remise en cause par ceux

qui veulent baisser le coût du travail. À Guéret, la nécessité de remboursement des soins prescrits à 100% par la Sécurité sociale, proposition portée depuis longtemps par le PCF, ne fait pas débat.

Guéret a été un succès, de par le nombre des participants, mais aussi parce que le constat a été dépassé pour aller vers des propositions !

Les communistes ont réaffirmé leur volonté de participer aux assises du service public du XXI^e siècle devant aboutir à un manifeste en juin 2016. On s'y met dès maintenant dans nos départements ?

Michèle Leflon

